



SAHUNE INFOS

décembre 2025



Sommaire

Le mot du maire et la vie communale	p. 2-3
Les travaux et réalisations	p. 4
Les opérations comptables	p. 5
Le Parc à Sahune	p. 6-7
Les associations	p. 8-9
Les commerces	p. 10
Les bons gestes de tri	p. 11
Les infos pratiques	p. 12



Appel à bénévoles

Suite à la création d'une bibliothèque au coeur du village, la commune est à la recherche de bénévoles pour participer à l'installation et à la gestion de ce nouveau lieu convivial.

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez donner des livres.

Le mot du maire et la vie communale

Nous voici bientôt au terme de l'année 2025, c'est aussi dans quelques mois le terme de mon mandat. Vous le savez certainement, le 15 mars 2026 les communes devront renouveler leur conseil municipal. Comme je l'avais annoncé en 2020, je ne serai plus candidat aux prochaines élections, après 43 ans au service de la commune dont 12 en tant que maire, j'estime que le moment est venu de passer la main. J'ai accompli cette tâche avec passion et dévouement, avec pour seul objectif l'intérêt de la commune. Je suis très attaché à Sahune, et je pense avoir mis toute mon énergie pour que notre village reste une commune attractive. Parmi les diverses réalisations importantes de ces 2 mandats, je retiendrai :

- la nouvelle station d'épuration à base de roseaux avec une cinquantaine de nouveaux branchements
- l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU)
- la rénovation de la place publique
- la création d'un marché hebdomadaire estival
- La réalisation d'un éco musée au vieux village
- la réfection d'une grande partie du réseau d'eau potable
- le passage de tout l'éclairage public en led
- la rénovation de 2 logements locatifs
- l'implantation d'un réfectoire à l'école du vieux village
- la création d'une bibliothèque



Je remercie toutes les personnes qui m'ont accordé leur confiance ainsi que les membres du conseil municipal avec qui ces projets ont été réalisés.

Je souhaite que la bonne entente persiste au sein du futur conseil et que l'avenir de Sahune soit prometteur.

Parmi les futurs projets en attente de subvention : la consolidation du mur du cimetière, l'aménagement de l'aire de loisirs, la climatisation des 2 écoles, l'aménagement paysagé à la zone artisanale de la Plaine du Pont et la réfection en résine du plateau surélevé au centre du village.

Je vous laisse parcourir ce bulletin et vous donne rendez-vous le dimanche 4 janvier à 17h à la salle des fêtes pour les traditionnels vœux de la municipalité.

La doyenne du village

Marie-Claude Gallet est née le 22 octobre 1933 à Nancy. Elle a donc fêté cette année ses 92 ans.

Après avoir quitté la Lorraine avec sa famille pendant la Seconde Guerre Mondiale, elle a pu y retourner pour faire ses études. Dans sa jeunesse, elle a passé quelques temps à Paris (notamment pendant les évènements de mai 1968) avant de venir s'installer à Sahune en 1974. Educatrice spécialisée de métier, elle a rapidement souhaité s'investir dans la vie du village de différentes manières, portée par cette volonté et cette passion de se rendre utile et de venir en aide aux autres. Elle a été élue conseillère municipale en 1989, puis 3ème adjointe en 1995 et 1ère adjointe en 2001. Lors de ses 3 mandats, elle a notamment participé à la création du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) en tant que présidente du Sivos (Syndicat intercommunal à vocation scolaire). En plus de son engagement « politique », elle a également participé à la vie communale en s'investissant dans plusieurs associations : le comité des fêtes, le syndicat d'initiative, le comité Foire et la Paroisse du Haut Nyonsais, ainsi que l'association Chrysalide qui rend visite aux personnes hospitalisées.

Elle profite désormais paisiblement d'une retraite bien méritée après toutes ces années au service de Sahune et des Sahunais.



Le projet Parc des maternelles

Dans le cadre d'un projet sur l'eau avec le PNR des Baronnies provençales, les élèves de la maternelle vont bénéficier de l'intervention de 3 partenaires du réseau Baronnautes, des intervenants nature pour les écoles du territoire.

A l'automne, ils ont suivi Elodie Totain, à la recherche d'une goutte d'eau.

Ils ont trouvé des indices leur permettant de rejoindre le Château d'Eau: fontaine, canal, lavoir, réservoir d'eau, borne d'incendie... M. Bompard, le maire du village, leur a ouvert le château d'eau et leur a expliqué son fonctionnement. Les enfants ont même pu goûter l'eau !

Début 2026, ils vont faire des expériences autour de l'eau avec Mireille Vergne, animatrice nature, fabriquer un pluviomètre et planter des semis avec Julie Ouvrard, maraîchère au village, et observer la vie dans et autour de la rivière avec Elodie.

Ce projet permettra aussi de sensibiliser les enfants : l'eau est précieuse, il faut la préserver !



L'état civil

Naissances

Mayron et Kenzo Scandolera, le 29 mai
Emy Szymanski – Antoine, le 15 juin
Nicanor Elias Diab, le 26 novembre

Décès

Max Rasclard, le 14 mars
Marie-Thérèse Guillaume, le 13 avril
Ginette Eydoux, le 17 juin
Jean-Pierre Riorda, le 23 juillet
Geneviève Louvieaux, le 23 août
Eliette Richard, le 25 août
Guy Bise, le 5 octobre
Pierre Louvet, le 15 octobre

Mariages

Déborah Mourre et Renaud Lozouet, le 14 juin
Agnès Lacaze et Hervé Roux, le 20 septembre

Les travaux et réalisations

Une nouveauté sur la place du village

Une fresque murale a fait son apparition dans le village. Réalisée par le peintre Luc Mazan, reconnu dans la région pour son travail précis et soigné, elle a nécessité plusieurs semaines de travail au printemps et recouvre désormais tout le mur qui se situe sous le podium de la place du village.

Le montant des travaux s'élève à 4150€ HT, subventionné à 65 % par le conseil départemental au titre du patrimoine.

La fresque a eu droit à une inauguration en bonne et due forme et le maire Marc Bompard a chaleureusement félicité l'artiste pour son oeuvre.

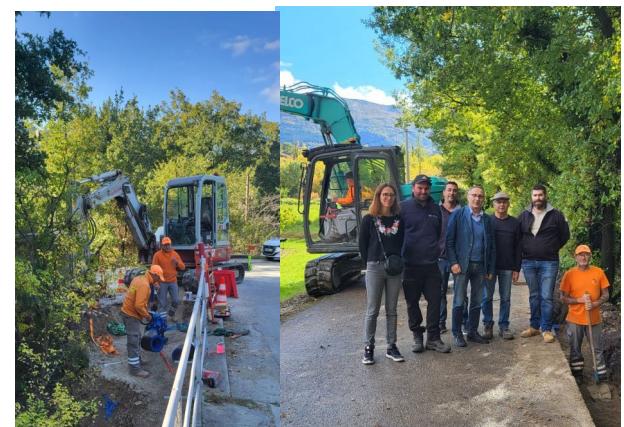


Les réseaux d'eau

Aux quartiers Saint Jean et la Buse, une réfection des réseaux d'eau est en cours. Les travaux, réalisés par Brun TP, ont débuté au mois de juillet et devraient s'achever début 2026.

Les travaux consistent en un renouvellement et un renforcement des réseaux d'eau potable.

Le coût total des travaux s'élève à 487 966€, subventionnés à 65% par le Département et à 15% par l'Agence de l'eau. Ce qui constitue pour la commune un reste à charge de 20% (99 236€)



La circulation à la zone artisanale

Suite à une réflexion avec le PNR des Baronnies provençales, un nouveau sens de circulation a été mis en place à la zone artisanale, aux abords de la Maison du Parc, notamment pour des raisons de sécurité. L'entrée dans la zone se fait désormais à l'est de la Maison du Parc et la sortie à l'ouest, avec sens unique.

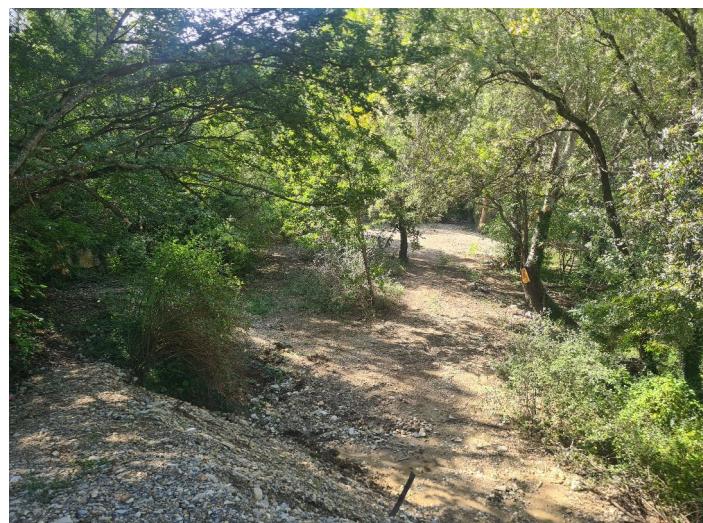
Le coût total des travaux d'aménagement s'élève à 65 835€ HT, auquel s'ajoute l'aménagement paysager pour 24 135€ HT subventionnés par la Région (33 354€) et par le Département (38 646€).



La future aire de loisirs

Fin 2024, la commune a fait l'acquisition d'un terrain en bordure de l'Eygues, à l'entrée de la route des Hermasses pour 13 500€. Des travaux de désamiantage, de démolition du bâtiment et de dégagement des gravats ont tout d'abord été réalisés pour 39 198€ TTC.

Des travaux d'aménagement paysager sont ensuite prévus avec élagage des arbres, mise en forme du terrain avec création de terrains de pétanque et de volleyball, création d'une plage, plantations et pose de plusieurs équipements de loisirs (tables de pique-nique et équipements de fitness extérieur).



Les opérations comptables

Commune

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	143 877	Vente de produits, Prestations services..	13 204
Dont : Electricite 11631€, Téléphone 3093€, Maintenance 16572€, Réceptions 1050€, Fourn Petit Equipement 2594€, Entretien terrains 20490€, batiments 5802€...		Impôt locaux	200 762
Charges de Personnel	100 152	Impôt et taxes	44 172
Atténuation de produits	1 734	Dotations Etat Département Région	107988
Amortissements	14 894	Produits exceptionnels	
Indemnités élus et autres charges de gestion courante	23 380	Revenus des immeubles	25 571
Service d'incendie Départemental	7 314	Amortissement Subventions Invetiss	5919
Autres contributions (Sivos, Sivosoc, Sdtv, Sded, Pnr)	71 171		
Subv.fonctionnement Associations	12 240		
Intérêts des emprunts	1 447		
Revers dot voirie à CCBDP	14 818		
			397 616,00 €
	391 027,00 €		

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Amortissements	5919	Amortissements	14894
Emprunts (capital) et Cautions	3981	Subvention investissement	51991
Travaux de voirie/ goudronnage		dotations et fonds divers	50989
Cotisation SDED	8113	Amendes de Police	8191
Immobilisations corporelles	100561		
aménagement la plaine du pont , fresque, terrain AURAY,			126 065,00 €
Aménagement bibliothèque	16076		
	134 650,00 €		

Eau et Assainissement

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges caractère général (Electricité, Analyse Eau,...)	38754	Vente eau et ass	76664
Redevance agence de l'eau	6363	autre produits de gestion courante	3962
Intérêts des emprunts	2605	Amortissements	41860
Amortissements	53398,00		122486,00
	101120		

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Emprunts (capital)	12313	FCTVA Revers sur Trx N-1 fond divers	20293
Amortissements	41860	Amortissements	58398
Travaux	72701		159035,00
Travaux assainissement	126874		237726



LA MAISON DU PARC MET LA FORêt À L'HONNEUR

Depuis quelques semaines, la Maison du Parc accueille une nouvelle curiosité : *La Forêt invisible*. Une exposition inédite, imaginée par le Syndicat mixte du Parc naturel régional, et qui fait de Sahune le point de départ d'un voyage sensoriel au cœur des forêts des Baronnies provençales.

Une immersion dans les secrets du vivant

La Forêt invisible n'est pas une exposition comme les autres. Elle invite le public à plonger sous la surface, au plus près de la roche mère, là où tout commence. On y découvre l'intimité des sols, le monde souterrain où s'entrelacent racines et réseaux vivants, invisibles à l'œil nu. Puis l'on remonte au niveau du sol, où chaque mousse, chaque écorce devient un univers miniature. Les visiteurs se laissent porter par les murmures de l'eau et des arbres, croisent des traces de genettes ou de blaireaux, et redécouvrent les liens tissés entre l'humain et la forêt à travers les siècles. Enfin, l'ascension se poursuit jusque dans la canopée, territoire des oiseaux, insectes et autres gardiens de la forêt. Là-haut se dévoilent la respiration des arbres et leur rôle essentiel dans l'équilibre de nos paysages.

C'est une exposition poétique, sensible, accessible à toutes et tous, et qui rappelle combien la forêt est à la fois résiliente... et fragile. Une fragilité qui nous concerne tous, ici, dans le Parc naturel régional des Baronnies provençales.

De la forêt à la prévention : les Obligations Légales de Débroussaillement

Parler de forêt, c'est aussi rappeler l'importance de la préserver. Dans un contexte de dérèglement climatique et de risque incendie grandissant, les Obligations Légales de Débroussaillement (OLD) sont essentielles pour la sécurité de chacune et chacun, habitantes et habitants, au cœur d'un massif particulièrement exposé.

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales renforce actuellement son action sur ce sujet. Deux animateurs spécialisés vont accompagner les communes drômoises du Parc, dont Sahune, pour faciliter la mise en œuvre des OLD : cartographie des zones à débroussailler, appui technique aux mairies, visites de terrain, conseils personnalisés aux propriétaires, actions de sensibilisation...

Car si les OLD sont souvent mal connues, elles jouent un rôle déterminant. C'est LA mesure préventive du risque de feu de forêt. C'est la plus efficace pour limiter le dommage aux habitations et à celles et ceux qui y vivent. On sait que 90 % des départs de feux sont d'origine humaine, même si c'est très souvent par accident. Les OLD limitent grandement les départs de feu. Ces obligations permettent aux pompiers d'intervenir plus efficacement et de manière plus sécurisée. Pour les habitantes et habitants, une maison bien débroussaillée devient un lieu de refuge où l'on peut se confiner.

Une autre vie s'invente ici



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



- L A
D R O
M E -



Hautes-Alpes
le département

Parc naturel régional des baronnies provençales • 575 route de Nyons • 26510 • SAHUNE • smbp@baronnies-provencales.fr • www.baronnies-provencales.fr

Alpilles, Ardennes, Armorique, Aubrac, Avesnois, Baie de Somme Picardie Maritime, Ballons des Vosges, Baronnies provençales, Boucles de la Seine normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corbières-Fenouillèdes, Corse, Doubs-Horloger, Forêt d'Orb, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire-Anjou-Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Mont-Ventoux, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise - Pays de France, Perche, Périgord-Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude, Vercors, Verdon, Vexin français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord

Le maire est responsable de leur application :

- sur les biens communaux ;
- dans le contrôle des obligations sur les terrains privés ;
- et, en cas de risque exceptionnel, dans la mise en œuvre d'actions de prévention renforcées.

Les animateurs OLD seront donc des interlocuteurs de proximité, disponibles pour répondre aux questions des habitants et accompagner chacun dans la réalisation de ses obligations, tout en veillant à préserver la biodiversité propre à nos milieux.

Sahune, village d'accueil et village acteur

Accueillir La Forêt invisible est une invitation du Parc à mieux connaître les richesses naturelles qui nous entourent, mais aussi à devenir acteurs de leur préservation. L'exposition rappelle la beauté de la forêt ; les OLD nous rappellent la responsabilité collective de la protéger.

Nous vous invitons nombreux à découvrir cette exposition à la Maison du Parc, à en parler autour de vous, et à profiter de ce moment pour vous informer sur le débroussaillement auprès des équipes du Parc.

Zoom sur les Obligations Légales de Débroussaillement : protéger sa maison, protéger le village

Dans les zones exposées au risque incendie, comme le massif des Baronnies provençales, le débroussaillement est une obligation légale pour réduire la propagation du feu. Le principe est de supprimer la continuité verticale de la végétation (herbe, arbuste, arbre) et de diminuer la quantité de combustible afin de limiter la puissance du feu et permettre aux services de secours de le maîtriser plus facilement. À Sahune, chacun est concerné.

Où débroussailler ?

- Autour des constructions : dans un rayon de 50 mètres (ou plus selon le Plan de Prévention du Risque Incendie).
- Le long des voies d'accès privées : en créant un gabarit libre de toute végétation de quatre mètres de large sur quatre mètres de haut pour permettre le passage d'un camion de pompiers.
- Sur les terrains communaux : la commune réalise le débroussaillement autour des bâtiments publics, voiries et zones urbanisées.

Qui doit le faire ?

- Les propriétaires privés sont responsables du débroussaillement sur leur terrain ou sur une zone voisine lorsque leur habitation s'y trouve à moins de 50 mètres.
- La commune, sous l'autorité du maire, contrôle l'application des OLD et intervient sur les parcelles communales.

Pourquoi est-ce indispensable ?

- Réduire considérablement le risque d'éclosion d'un feu.
- Réduire la puissance et la vitesse d'un incendie.
- Faciliter le travail des pompiers.
- Protéger votre habitation et celles de vos voisins.
- Préserver la biodiversité et nos paysages en évitant des feux dévastateurs.

Une autre vie s'invente ici

Les associations

Le comité des fêtes

Voilà maintenant un an que nous avons repris la présidence du Comité des Fêtes de Sahune !

Une année qui fut riche en émotions, en rencontres et en moments partagés. Nous avons pu compter sur une équipe de bénévoles solides, des jeunes qui s'impliquent de plus en plus et des moins jeunes qui répondent toujours présents !

Cette année nous avons pu lancer un nouvel événement : la fête de la musique. Et quelle ne fut pas notre surprise devant le succès rencontré ! C'est une formule que nous allons relancer pour 2026, comme tous les événements qui ont eu lieu en 2025.

Nos prochaines dates seront les suivantes :

Le Loto a rencontré un franc succès et le prochain sera le dimanche 11 janvier 2026. Le concours de belote aura lieu le samedi 7 février 2026 en soirée. La Fête de la musique sera reconduite et aura lieu le samedi 20 juin 2026.

La traditionnelle Foire se tiendra le week-end du 29 et 30 août 2026. Nous fêterons les 40 ans de la Foire et pour marquer le coup nous allons mettre en place quelques nouveautés...

Nous espérons vous voir aussi nombreux en 2026 qu'en 2025, et nous sommes toujours partantes pour accueillir de nouveaux bénévoles au sein du comité.

C'est le petit coup de main de chacun qui nous permet de réaliser de si beaux événements. Ainsi, nous souhaitons remercier l'ensemble des bénévoles et des personnes qui aident de près ou de loin le comité des fêtes.

Nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année et nous vous adressons nos meilleurs vœux. Au plaisir de vous voir dans notre beau village.

Pauline et Flora, co-présidentes du comité des fêtes de Sahune.



Les Sahunais pour tous

Bonne humeur garantie, toutes les personnes qui veulent combattre l'isolement grâce aux jeux de société et autres peuvent nous rejoindre.

Le 27 juin, nous avons organisé un repas convivial pour les membres et amis au Coumtaï.

Malheureusement, nous déplorons le départ de Martine Plantevin, une adhérente de la première heure.

Pour 2026, nous prévoyons des voyages à thème à la journée et différentes animations, et nous n'oublions pas de fêter les anniversaires de l'ensemble des membres.

Le slogan est LES SAHUNAIS POUR TOUS, même des villages voisins.



Parlaren Nioun

L'association de Culture et Langue provençale mistralienne accueille toujours de nouveaux membres, dans une ambiance très chaleureuse.

En 2025, nous avons organisé un rassemblement à Nyons des associations Parlaren pour maintenir le lien, puis les 3 journées dites de Viare, ainsi que les 100 ans de la disparition du poète paysan Charloun Rieu.

Au printemps, Parlaren Nioun est venu continuer ses rencontres dispensées par Vally Laget, mestresso d'obro dou Félibrige, à Sahune chaque mercredi de 17h à 19 h.

Enfin, Claude et Henri ont animé un stand au Forum des associations de Nyons en septembre.

Parmi les projets 2026, nous prévoyons des rencontres pour les Cafés provençaux et dans les foyers de personnes autonomes.

L'Association sportive sahunaise

Suite à l'Assemblée Générale du 5 juillet 2024, l'équipe séniors a été admise dans le District Drôme-Ardèche de la Ligue Aura.

L'équipe a ainsi découvert de nouveaux stades et de nouveaux adversaires, les matchs et les après-matchs avec une ambiance sympathique et chaleureuse.

Nous avons accueilli en mars 2025 une réunion décentralisée du District avec plus de 25 participants dont le Président, le secrétaire général, le délégué régional et de nombreux techniciens du District.

La saison s'est terminée en mai avec des résultats presque tous négatifs et un déficit de joueurs.

Pour les jeunes, plus d'éducateur et surtout avec la RD 94 fermée plusieurs mois, nos joueurs du haut-canton n'étaient plus présents aux entraînements.

A l'issue de l'AG du 6 juin 2025, nous devons nous rendre à l'évidence. Pour le saison 2025/2026, plus d'équipes de football à Sahune après presque 50 ans. Et après accord du District Drôme-Ardèche, l'ASS est mise en sommeil pour la saison 2025/2026.



Aventic & France Services : Votre partenaire de proximité

Ici, on ne parle pas en « octets* » ou en « protocoles », mais en sourires et solutions possibles. Plus qu'une association, AVENTIC et la France Services est un lieu d'accompagnement au cœur du village, une porte ouverte face à la complexité administrative et la fracture numérique.

C'est l'endroit où l'on vous aide à retrouver un document dans les méandres d'un site internet, où l'on vous explique comment vidéo-communiquer avec vos petits-enfants, et où l'on vous guide pour déclarer vos impôts ou faire une demande d'allocation logement. C'est un accompagnement personnalisé face à un monde numérique qui peut sembler complexe.

Nos services France Services vous assistent pour les démarches en ligne avec les principaux organismes CAF, France Travail, Impôts, Assurance Maladie, Assurance Retraite, MSA, Urssaf Cesu.

En tant qu'association de médiation numérique, AVENTIC, vous propose également des ateliers d'initiation pour apprivoiser ordinateurs, tablettes et smartphones, et l'animation de vos projets et évènements.

Cette année, AVENTIC c'est 1114 participants à nos ateliers et animations + 741 accompagnements aux démarches administratives en France Services.

Retrouvez-nous au 285 Rue du village à Sahune (à côté de la Poste) ou par téléphone au 04 75 27 02 02 aventic.org / france-services-sahune.fr

Les Amis du RPI Curnier-Sahune : une association engagée pour les écoles

Notre association de parents d'élèves soutient tout au long de l'année les projets des écoles de Curnier et Sahune, permettant aux élèves de profiter d'intervenants extérieurs, de sorties et de voyages scolaires. L'an dernier, elle a notamment financé les cours de natation et de danse, avec le soutien du Camping des Ramières pour les « classes plouf ».

Les 13 et 14 décembre, nous avons tenu un stand au marché de Noël du Mas Sylvia, avec les créations des enfants.

La 1ère vente de gâteaux sur le marché de Nyons s'est tenue le 18 décembre, les prochaines le 12 mars et le 7 mai.

Le Carnaval se tiendra le 7 mars à Curnier : un moment festif réunissant familles, enfants et habitants, avec un spectacle de chant préparé par les élèves.

Portée par des valeurs écologiques et solidaires, l'association organise également une collecte de cartouches d'encre usagées, dans les écoles et mairies de Curnier, Sahune et Villeperdrix, pour soutenir les projets scolaires tout en préservant l'environnement.

Pour suivre l'actualité de l'association et nous contacter :

Instagram : [amis_rpi_curnier_sahune/](https://www.instagram.com/amis_rpi_curnier_sahune/)

Facebook : Amis du RPI Curnier/Sahune

Email : amis.rpi.sahunecurnier@gmail.com

Les commerces

Adomi'Syl, entretien ponctuel ou régulier de votre domicile : Tél. : 07 64 02 26 73

Boulangerie Paris, pain au levain et pains spéciaux, pâtisseries : Tél. : 04 75 27 42 66

Cocci Market Easy, supérette, livraison à domicile : Tél : 04 75 26 21 51

Coumtaï, restaurant, cuisine traditionnelle et asiatique : Tél. : 06 23 11 81 44

Ferme Mazette, vente directe de légumes et œufs, sur rdv : Tél. : 06 50 38 37 18

La Forge, Bistrot de Pays avec plat du jour et soirées à thème : Tél. : 04 26 66 29 11

Garage, mécanique, carrosserie, station service 24h/24 : Tél. : 04 75 27 40 33

Memoria, taille, façonnage et finissage de pierres : Tél. : 06 14 77 51 50

Le Rucher des Amandiers, miel et produits dérivés : Tél. : 06 83 08 83 63

Rémuzat Ambulances et Taxis : Tél. : 04 75 27 84 18 Nyons Ambulances et Taxis : 04 75 26 03 03

Virginie coiffure, homme, femme, enfant : Tél. : 06 12 26 17 17

Changement de propriétaires à l'épicerie

L'aventure avait commencé pour Sylvie et Gérard en 2007, avec l'ouverture d'une petite épicerie dans le garage de la famille Mourre, juste à côté du local de l'actuelle épicerie.

2 ans plus tard, ils déménagent dans les locaux actuels, avec 2 enseignes différentes, avant de devenir Cocci market easy en 2023.

Après toutes ces années au service du dynamisme de la commune, ils ont décidé de passer la main.

Les successeurs Sylvain Crollard et Marie Poizat sont originaires de l'Ain. Sylvain, ancien gérant de bar, et Marie, responsable RH, avaient envie de bâtir un projet ensemble et au soleil.

Sur la ligne des prédécesseurs, ils poursuivent les productions locales, le bio, la rôtisserie le dimanche, les livraisons gratuites à domicile, et l'ouverture les dimanches matins en basse saison et l'ouverture 7/7 en juillet août.



Le bistrot La Forge chez Brigitte devient Bistrot de Pays

Brigitte Broersma est propriétaire du commerce, créé en 2019, depuis l'année dernière. Elle propose un plat du jour chaque midi, avec des produits frais et locaux, mais également des concerts et soirées à thème.

Le label Bistrot de Pays correspond donc tout à fait au lieu, comme l'a souligné Camille Felouzis, animatrice réseau France du label, lors de l'inauguration organisée en octobre.

Crée en 1993 dans les Alpes-de-Haute-Provence par Bernard Reynal, Bistrot de Pays compte aujourd'hui 123 établissements dans 44 départements de 10 régions françaises. Le 1er bistrot de pays drômois a ouvert en 2003 et le département en compte désormais 7.

Le label travaille d'ailleurs en partenariat avec la CCBDP (communauté de communes des Baronnies en Drôme provençale) pour poursuivre le maillage dans la région.



Les bons gestes de tri



Le TRI, tous concernés !*

*Waste sorting, we're all involved!



EMBALLAGES & PAPIER Packagings & paper



Emballages métalliques / Metal packaging



Papier / Paper



Emballages plastiques / Plastic packaging



Briques alimentaires et cartonnettes
Foodpackaging and cases



LA DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE

Z.A. Les Laurons - 26110 NYONS

Guide pratique

Horaires d'ouverture

Du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-17h
Fermeture les dimanches et jours fériés

Accès à la déchèterie

Tout usager, particulier ou professionnel, doit présenter son badge d'accès au gardien à chaque passage.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION

Pour les particuliers

► Les apports sont limités à 1m3 par jour dans la mesure où les déchets présentés sont conformes et triés.
(Voir liste pages intérieures).

► Le volume maximal autorisé des Déchets Dangereux des Ménages est de 50 litres par semaine.
(Voir liste pages intérieures).

► Les badges sont à retirer à l'accueil de la Communauté de communes sur justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour les professionnels

- L'accès à la déchèterie est payant dès le premier m3 déposé.
- Les apports sont limités à 2m3 par jour dans la mesure où les déchets présentés sont conformes et triés.
(Voir liste pages intérieures).
- Les tarifs sont fixés par délibération n°1133 du 13 juillet 2011.
- Les déchets toxiques et/ou dangereux des professionnels ne sont pas acceptés à l'exception des piles.

Communauté de Communes
des **BARONNIES EN DRÔME PROVENCE**
170 rue Ferdinand Fert - Z.A. Les Laurons
26110 Nyons
Tél. 04 75 26 34 37 - Mail : ccbdp@cc-bdp.fr
Site internet : www.cc-bdp.fr

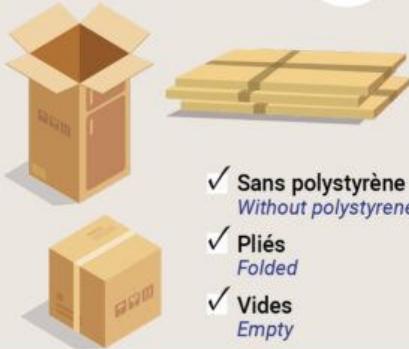
Accueil du public

du lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
le vendredi de 9h à 12h



Baronnies
en drôme provençale

CARTONS BRUNS Brown boxes



- ✓ Sans polystyrène
Without polystyrene
- ✓ Pliés
Folded
- ✓ Vides
Empty

VERRE Glass



Flacons et parfums
Flasks and perfumes

COMPOSTAGE Composting



Je peux / I may



En petites quantités / Small amounts

CONSIGNES DE TRI

Sorting instructions

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Vidés / Emptied | <input checked="" type="checkbox"/> Propres ou sales
Clean or dirty |
| <input checked="" type="checkbox"/> Séparés / Separated | <input checked="" type="checkbox"/> Non imbriqués
Not nested |

Retrouvez les règles de tri sur
Find the sorting instructions on



T : (+33)04 75 26 34 37

LES DÉCHETS ACCEPTÉS



Les déchets valorisables

- BOIS : planches, panneaux, palettes...
- CARTONS
- CARTOUCHES D'IMPRIMANTES, TONERS.
- DÉCHETS VERTS : tonte, feuilles, branchages...
- FERRAILLE : tôles, mobilier métallique...
- GRAVATS : déchets inertes de démolition, pierres, briques, béton, carrelage...
- HUILES ALIMENTAIRES.
- PAPIERS, JOURNAUX, MAGAZINES.
- TEXTILES (en sacs fermés).
- VERRE : bouteilles et bocaux.

Les déchets non valorisables

- TOUT-VENANT : encombrants, vitres, miroirs, laine de verre, plastiques divers, polystyrène, plâtre, placoplâtre...

Les Déchets Dangereux des Ménages (DDM)

- BATTERIES, PILES.
- DÉCHETS TOXIQUES : solvants, peintures, vernis, décapants, produits phytosanitaires, produits d'entretien et détergents, acides, bases...
- HUILES DE VIDANGE.
- LAMPES ET NÉONs.

Les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE)

- ÉCRANS : écrans plats, télévisions, moniteurs d'ordinateur...
- GROS ELECTROMÉNAGER FROID : réfrigérateurs, congélateurs...
- GROS ELECTROMÉNAGER HORS FROID : lave-linge, lave-vaisselle, cuisinières, fours micro-ondes...
- PETIT ELECTROMÉNAGER : téléphones, fer à repasser, friteuses, radios, lecteurs DVD, outillage électrique, objets et jouets électriques ou à piles...



IDIÉES ET BONNE CONDUITE...

► Pensez à trier vos déchets au moment du chargement, vous gagnerez du temps à la déchèterie !

► Pliez vos cartons et démontez les armoires lorsque c'est possible.

► Respectez les consignes du gardien.

► La récupération dans les bennes est interdite.

LES DÉCHETS INTERDITS

Liste non exhaustive

- AMIANTE ET DÉCHETS D'AMIANTE
- BOUTEILLES DE GAZ : à rapporter chez le distributeur.
- CADAVRES D'ANIMAUX : équarissage.
- MÉDICAMENTS : à rapporter à la pharmacie.
- ORDURES MÉNAGÈRES : à déposer dans les bacs gris.
- PNEUS tous types : à retourner auprès du revendeur.
- PRODUITS RADIOACTIFS

Par mesure de sécurité, le gardien de la déchèterie peut refuser tout déchet susceptible de porter atteinte aux personnes et aux biens.

LES MISSIONS DU GARDIEN

► Le gardien accueille, conseille et oriente les usagers tout en veillant au bon respect du règlement intérieur. Il est tenu de rappeler les consignes de sécurité et de tri en vigueur sur le site.

► Le gardien n'a pas pour mission d'aider les usagers à décharger.

► Pour la sécurité des usagers, le gardien peut limiter le nombre de véhicules présents sur la plate-forme.



MAISON SOCIALE DES 3 VALLÉES - 26110 CURNIER

À CURNIER

Vous trouverez :

- Le CSI (Centre de Santé Infirmier)
- Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)
- Le SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile)

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h

Tel: 04 75 27 42 06 (répondeur en dehors des heures d'ouverture)
mail : accueil@pmsm.fr site: sante-domicile-curnier.fr ou pmsm.fr



À NYONS
57, avenue Frédéric Mistral
26110 NYONS

Accompagnement de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou d'une maladie apparentée)

Par convention avec l'équipe spécialisée Alzheimer de Valréas

Vous trouverez :

- Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

Permanence téléphonique et répondeur au 04 75 27 42 06 du lundi au vendredi de 9h à 16h.

- Le SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile)
- Ménage, repassage, courses, cuisine, présence et aide au moment des repas, aide aux démarches administratives, promenades, vie sociale et citoyenneté, soutien moral, ...

Permanence téléphonique et répondeur au 04 75 26 58 57

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h.



(*) : vous renseigner lors de l'inscription sur les conditions réglementaires.

Les élections municipales

Les opérations électorales

Les nouvelles règles de validité des bulletins de vote



Fin du panachage des bulletins de vote : la liste est bloquée

Les bulletins de vote seront nuls si :

- X adjonction ou suppression de noms ;
- X modification de l'ordre de présentation des candidats ;
- X ne comportent pas l'indication de la nationalité des candidats ressortissants d'un Etat membre de l'UE autre que la France ;

Election acquise dès le premier tour

- ✓ Si une ou deux listes sont candidates
- ✓ Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés

Le vote du quart des électeurs inscrits n'est plus requis pour être élu dès le premier tour